



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 13 juin 2022

(11)

[*Français*]

En vertu de l'ordre du Sénat du 5 mai 2022, le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui dans la pièce W110 de l'édifice du 1, rue Wellington, et avec vidéoconférence, à 17 heures HE, sous la présidence de l'honorable René Cormier (président).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Clement, Cormier, Deacon (*Ontario*), Gagné, Mégie et Poirier (6).

Membres du comité présents par vidéoconférence : Les honorables sénateurs Dagenais, Gignac, Mockler et Moncion (4).

Autres sénateurs présents : L'honorable sénatrice Seidman (1).

Participant à la réunion : Sara Gajic, greffière législative et Laurie-Anne Spooner, adjointe administrative, Direction des comités; Marie-Ève Hudon, analyste, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 31 mai 2022, le comité entreprend son examen de la teneur du projet de loi C-13, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois.

TÉMOINS :

Bureau du directeur parlementaire du budget :

Yves Giroux, directeur parlementaire du budget;

Katarina Michalyshyn, analyste.

Quebec Community Groups Network :

Eva Ludvig, présidente (*par vidéoconférence*);

L'honorable Joan Fraser, membre du conseil d'administration et ancienne sénatrice (*par vidéoconférence*);

Me Marion Sandilands, conseillère (*par vidéoconférence*).

Yves Giroux fait une déclaration puis, avec Katarina Michalyshyn, répond aux questions.

À 18 h 2, l'honorable sénatrice Deacon (*Ontario*) remplace l'honorable sénatrice Mégie à titre de membre du comité.

Eva Ludvig et l'honorable Joan Fraser font une déclaration puis, avec Marion Sandilands, répondent aux questions.

À 18 h 59, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay